

Exercice 1 : Le 01^{er} mars un commerçant doit les 3 effets suivants :

- 20 000F au 31 mars;
- 30 000F au 30 avril et ;
- 50 000F au ?

L'échéance moyenne a lieu le 09 mai. Déterminer l'échéance du troisième effet.

Réponse : le 30 mai.

Exercice 2: Un effet de valeur nominale 180 000F est escompté à n jours avant son échéance au taux 7,2%. Si l'effet avait été escompté 20 jours plus tard, au taux 9%, l'escompte aurait diminué de 270 F. Calculer n ?

Réponse : 70 jours

Exercice 3 :

Une somme de 3 000 000 F est placée à intérêt composé pendant 10 ans au taux annuel de 10%.

1-/ Quelle somme obtient-on à l'issue de ce placement ?

2-/ Si au bout de cette période de placement on souhaite obtenir 6 484 356,15F, quelle somme doit-on placer aujourd'hui, au taux de 10% ?

3-/ La somme d'aujourd'hui, 3 000 000 F au taux de 10%, après combien de temps disposera-t-on d'une somme égale à 4 831 530 F ?

4-/ Si au bout de 3 ans la valeur acquise du placement est de 3 779 136F à quel taux le placement a été effectué ?

Exercice 4: Un effet de commerce à 40 jours à courir. La somme $e + e' = 90,50$ et le produit $e \times e' = 2\,047,50$.

Déterminer la valeur nominale puis le taux de l'escompte.

Réponse : 45,5 F et 45F → taux 10%

Exercice 5:

Les escomptes commercial et rationnel s'élèvent respectivement à 10,68 F et 10,58F. Quel est le taux qui a été utilisé pour les déterminer sachant que l'effet a encore 50 jours ?

Réponse : 6,81%

Exercice 6 : Trois effets dont les valeurs nominales sont proportionnels aux 3, 7 et 9 sont escomptés aux taux 9% ; 7,2% et 6%. Les échéances sont 90 jours, 12 jours et 150 jours. La somme des valeurs actuelles est 482 027F. Calculer les 3 valeurs nominales.

Réponse : 78 000F ; 182 000F et 234 000F.

Exercice 7 : Un effet à 30 jours est escompté au taux de 5%. S'il avait été négocié 15 jours avant au taux de 4,5% l'escompte aurait augmenté de 3,50F. Quelle est la valeur nominale de cet effet ?

Réponse : 2 400 F.

Exercice 1:

Deux capitaux dans le rapport 5/7, sont tels qu'ils diffèrent de 6 000F.

a. Calculer les 2 capitaux.

b. Les deux capitaux, placés ensemble au taux de 8,1%, ont rapporté 283,5F au 24 juin. Déterminer la date de placement des deux capitaux.

Réponse : a. 15 000F et 21 000F b. le 20 mai

Exercice 2 :

On fait un capital C en trois capitaux inversement proportionnels aux 2/3 ; 3/7 ; 4/5. Les trois capitaux, placés le 10 février au taux 9%, ont acquis ensemble 224 321,4F au 07 mai. Calculer les trois capitaux.

Réponse : 64 800F ; 100 800F et 54 000F.

Exercice 3 : Un effet à échéance le 07 juin est escompté le 17 avril aux conditions suivantes : escompte 7,2% ; endos 3% ; commission proportionnelle 0,25%, commission fixe 3 810 F ; taxe 15%.

La valeur nette escomptée est de 4 113 750 F. Calculer la valeur nominale de l'effet.

Réponse : 4 200 000 F

Exercice 4 : Mr **TOURE** remet le 01^{er} mars 4 effets à l'escompte :

270 000F au 05 mars ; 180 000F au 10 mars ; 420 000F au 30 mars ; 600 000F au 29 avril.

Conditions : escompte 6% endos 1,2% commission proportionnelle ½‰ commissions fixes 100F par effet taxe 15%.

Note : minimum de jours est 15 jours et ajouter un jour supplémentaire aux effets dépassant le minimum de jour.

Etablir le bordereau d'escompte et calculer la valeur nette escomptée.

Exercice 5 :

1°/ La somme des valeurs nominales de deux effets est égale à 48 800F. L'échéance moyenne de ces deux effets a lieu dans 45 jours. La somme des escomptes des deux effets s'élève à 488F. Calculez le taux d'escompte.

2°/ l'un des deux effets a pour valeur nominale 36 600F et son échéance se situe dans 30 jours. Calculez le nombre de jours à courir par l'autre effet.

Exercice 6 : le 01^{er} mai, M. COULOU décide de rembourser ses trois dettes :

- 50 000F payable au 31 mai ;
- 60 000F payable au 30 juin et ;
- 75 000F payable au 30 juillet

par un paiement unique au 20 juillet, au taux 9%.

Quel est le montant unique à payer ?

S'il décide de payer une somme unique de 185 000F. Quelle est l'échéance ?

Exercice 1 :

Un capital est partagé entre trois personnes :

- La première personne a reçu le tiers du capital ;
- La deuxième personne a reçu le quart du capital ;
- La troisième a reçu le cinquième du capital.

Après il est resté une somme de 26 000F.

1.-) Détermine le capital ;

2.-) Quelle est la part de chacune des trois personnes ?

3.-) Le 31/03/2017, on place la part de la première personne à 6,5% échéant le 15/05/2017, la part de la deuxième personne à 7,2% échéant le 20/06/2017 et la part de la troisième à 8% échéant le 29/06/2017.

a.-) Calcule l'intérêt total produit.

b.-) Calcule la valeur acquise totale produite

Exercice 2 :

Le 1^{er} janvier 2010 Mamadou a placé 120 000F à intérêts composés, au taux de 9%. On note C_n le capital au 1^{er} janvier (2010 +n)

1°/ Calculer C_1 puis établissez la relation entre C_n et C_{n+1} . Déduisez en C_n en fonction de n

2°/ Au 1^{er} janvier 2017 Mamadou aura besoin de 400 000F pour acheter une moto. Le capital qu'il possèdera sera-t-il suffisant pour subvenir à cette dépense ? Sinon combien devra-t-il emprunter ?

3°/ A quel taux aurait-il dû placer son capital le 01^{er} janvier 2010 pour disposer des 400 000F au 01^{er} janvier 2017 ?

Exercice 3 :

Le 15 juin trois effets :

- 87 000 F à échéance du 21 juillet ;
- 99 000 F à échéance du 04 août ;
- 109 000F à échéance du 03 juillet,

Sont remplacés par un effet à échéance du 13 juillet ; taux 9%

Quelle est la valeur nominale de l'effet unique ?

Exercice 4 :

Mme Touré place 2 500 000 Fcfa en 2010 dans une banque au taux d'intérêt composé annuel de 10%.

1-/ Déterminer l'avoir de Mme Touré dans son compte en 2011 (au bout d'une année) ; en 2012 (au bout de deux ans); en 2013 (au bout de trois ans).

2-/ Soit U_n le montant que Mme Touré aura au bout de n (nest le nombre d'années écoulées après 2010). Exprimer U_n en fonction de n .

Exercice 1 :

1.-) Déterminer le domaine de définition des fonctions suivantes

$$f(x) = x^2 - 3x + 2$$

$$g(x) = \frac{x-3}{x^2-7x+10}$$

2.-) Calculer les limites suivantes :

$$\lim_{x \rightarrow 1} \frac{x^2-4x+3}{x-1}$$

$$\lim_{x \rightarrow +\infty} \frac{2-x}{x^2+x+5}$$

3.-) Calcule la dérivée de f dans les cas suivants :

a.-) $f(x) = 3x^2 - 5x + 1$

b.-) $f(x) = \left(\frac{1}{2}x^2 + x + 1\right)^3$

Exercice 2 :

Un fournisseur fait une étude sur la fidélité de sa clientèle depuis l'année 2010, où il avait 200 clients. Chaque année, sa clientèle est composée de 50% de clients de l'année précédente auxquels s'ajoutent 400 nouveaux clients. Un désigne le nombre de clients de l'année 2010 + n.

1.-) Justifier que $U_{n+1} = 0,5 U_n + 400$, pour tout n élément de N

2.-) Calculer U_1 ; U_2 et U_3 . A quoi correspond chacune de ces valeurs ?

3.-) On considère la suite (V_n) $n \in \mathbb{N}$, définie par $V_n = U_n - 800$.

a.-) Vérifier que $V_{n+1} = 0,5 V_n$. En déduire la nature de la suite (V_n) .

b.-) Exprimer V_n ; puis U_n en fonction de n.

c.-) Quel nombre de clients peut-on dans 15 ans ?

Problème :

Une entreprise de visserie, produit des boulons. On note x la quantité produite en milliers. Les dépenses de production en francs sont données par la relation :

$$f(x) = 5x^2 + 300x + 1\,000.$$

1.-) Justifier que $f(x) = 5[(x - 30)^2 - 700]$

2.-) Etudier les variations de f (tableau de variation)

3.-) Représenter graphiquement f.

4.-) Les boulons sont vendus à 2 500F le millier. La recette exprimée en francs est donnée par : $R(x) = 2\,500x$.

a.-) Exprimer le bénéfice B1 en fonction de x

b.-) Etudier les variations de B1 ;

c.-) Pour quelle quantité le bénéfice est maximal ?

5.-) On suppose que le prix de vente de x milliers de boulons est donné par :

$$p(x) = 300 - 5x$$

a.-) Détermine le bénéfice B2 en fonction de x

b.-) Quelle est la valeur de la production qui maximise le bénéfice ?

EXERCICE 1 : (3 points)

1) Le rapport des deux escomptes commercial et rationnel d'un effet est : 0,98. Au taux de 7,2%.

Calculer la durée (n)

2) Mr SANOGO effectue deux modes de placement de son avoir

- 312 000F à 5% pendant 30 jours
- C_2 à 6% pendant 26 jours.

a) Déterminer le montant de C_2 sachant que le taux moyen de placement des deux capitaux est de 5,5%.

b) Quel était l'avoir de Mr SANOGO ?

EXERCICE 2 : (5 points)**PARTIE A**

Trois sœurs Tintio, Ditio et Karitio se partagent un héritage (H) FCFA directement proportionnel à leurs âges respectivement : 22 ans ; 20 ans et 18 ans

1) Déterminer les trois parts en fonction de (H)

2) La deuxième personne (Ditio) touche 1 000 000 FCFA

a) Calculer la valeur de cet héritage (H)

b) En déduire les parts respectives des deux autres (Tintio) et (Karitio)

PARTIE B

Une ristourne de fin d'année est calculée sur le montant des achats annuels suivant le barème :

Montant des achats	Taux de la ristourne
Jusqu'à 50 000F	3%
De 50 000F à 200 000F	5%
De 200 000F à 500 000F	8%
Au-delà de 500 000F	10%

Déterminer la ristourne accordée à un client dont le montant annuel d'achat est 375 000F

EXERCICE 3 : (5 points)

Le recensement d'un pays a estimé la population à 6 600 000 habitants au 31 décembre 2015. On admet que la population s'accroît régulièrement de 2,4% par an à partir de cette date. On appelle P_0 la population en 2015 et P_n la population de l'année 2015+ n

1) a) Exprimer pour tout entier naturel n , P_{n+1} en fonction de P_n et en déduire la nature de la suite P_n

b) Exprimer pour tout entier naturel n , P_n en fonction de n

2) Quelle est la population de ce pays en 2025 ? et en 2030 ?

3) En quelle année la population de ce pays dépassera-t-elle pour la première fois le double de celle de 2015 ? Quelle est alors la population de l'année en question ?

PROBLEME : (7 points)

Soit f la fonction définie par : $f(x) = x + 1 - \frac{4}{-x+3}$ (Cf) sa représentation graphique

1) Déterminer le domaine de définition Df puis calculer les limites aux bornes de Df

2) Etudier les variations de f et dresser le tableau de variation de f

3) a) Démontrer que la droite (D) d'équation $y = x + 1$ est une asymptote à (Cf)

b) Etudier la position relative de (Cf) par rapport à (D)

c) Déterminer une équation verticale à (Cf)

4) Démontrer que $\alpha(3; 4)$ est centre de symétrie à (Cf)

5) Déterminer une équation de la tangente (T) au point d'abscisse $x_0 = 4$

6) Tracer (D), et (Cf) dans un repère (O ; i ; j)

Les candidats traiteront l'un des sujets aux choix, les consignes du document sont obligatoires quel que soit le sujet choisis

Document : évolution de l'espérance de vie à la naissance de 1950-1955 à 1980-1985, par région

Région	Espérance de vie (en années)	
	1950-1955	1980-1985
Afrique du Nord	41,2	55,9
Afrique intertropicale	35,8	47,7
Afrique australe	41,1	53,0
Chine	40,6	67,4
Autres pays d'Asie orientale	48,2	66,7
Asie du Sud Est	41,1	56,8
Asie du Sud	39,2	51,8
Asie du Sud Ouest	45,0	60,6
Amérique centrale	50,0	64,8
Amérique du Sud tropicale	49,9	62,9
Amérique du Sud tempérée	60,3	69,0
Total des pays en développement	41,0	56,6
Amérique du Nord	69,0	74,1
Europe occidentale	66,3	73,8
Europe orientale	63,1	71,7
Union soviétique	61,7	70,9
Japon	64,0	76,6
Océanie	61,0	67,6
Total pays développés	65,1	73,0
Ensemble du monde	45,8	58,9

Consigne :(05 points)

- 1) Interprète les chiffres soulignés.
- 2) Calcule le TAG et le TAAM de l'espérance de vie en Afrique intertropicale.
- 3) L'espérance de vie intervient dans le calcul de la note de quelle variable de l'IDH ?
Donne les valeurs maximales de la dite variable.

DISSERTATION :(15 points)

Sujet 1 : Les politiques démographiques ont-elles abouti aux résultats escomptés ?

Document 1 : de la contrainte à l'incitation

Les politiques de relance démographique mises en œuvre par les pays européens dans l'entre-deux-guerres comportaient des mesures contraignantes, même dans les pays libéraux. Ainsi, la loi Française de 1920, qui réprime non seulement l'avortement mais aussi la publicité en matière de contraception. Ces restrictions étaient toujours en vigueur après-guerre, au moment de reprise de la natalité. L'évolution au cours des vingt dernières années est marquée dans tous les pays développés par l'extension des facilités d'accès à la contraception, la « décriminalisation » de l'avortement et de stérilisation. Désormais, c'est par des mesures incitatives que les Etats s'efforcent de modifier les tendances de la fécondité.

Les modalités d'intervention comportent des incitations financières (versement de prestations +familiales modulées selon le nombre d'enfants, le calendrier des naissances, l'âge des enfants, ou déductions fiscales, dont le système français du quotient familial, en matière d'impôts directs, est l'exemple le plus connu) ainsi qu'une variété d'aides en nature ou d'avantages divers, tels l'accueil dans

les crèches ou le congé parental, qui permet à l'un des parents de suspendre son activité professionnelle à la suite d'une naissance, sans percevoir de salaire mais sans interrompre son contrat de travail. George Tapinos, *Elément de démographie*. Armand Colin, Collection U. 1985, p.323

Document 2

Dans les faits, ce que l'on appelle la « transition démographique » est largement entamé dans la plupart des pays, Afrique noire et Moyen-Orient exceptés (...)

Certes, la croissance démographique ne se ralentit guère en apparence : + 60% entre 1965 et 1990 pour l'ensemble de la planète, et encore +18% de prévu pour les années quatre-vingt-dix, c'est beaucoup ! Le nombre de couples croît, issus de la vague démographique des années soixante et soixante-dix, mais engendre en moyenne beaucoup moins d'enfants actuellement qu'il y a vingt-cinq ans. L'indice (ou taux) de fécondité le montre. Ainsi, dans les pays du Tiers-Monde, la réduction atteint trois enfants en Chine et en Inde, près de deux dans les pays à « revenu intermédiaire, tranche inférieure » et près d'un dans les pays les plus pauvres (hors Chine et Inde).

Bien attendu, même si cette évolution se confirme et s'amplifie, le Tiers-Monde n'est pas pour autant tiré d'affaire : le nombre des jeunes de moins de 20 ans y est 6 à 8 fois plus important (et même 18 fois plus en Afrique noire) que celui des personnes de plus de 60 ans. Autant dire que la réduction de la fécondité est une condition nécessaire, mais certainement pas suffisante, pour améliorer le sort des populations du Tiers-Monde.

Source : *Alternatives économiques*, hors-série, *Les chiffres de l'économie*, édition 1991, 4^e trimestre 1991, p.32.

Document 3 : les variations de la politique démographique en Inde

La première référence officielle à un programme de planification des naissances date de 1952 ; l'Inde fait alors figure de pionnier. Postulant l'existence d'une demande latente et escomptant que l'offre des services induirait une demande, les autorités indiennes font porter leurs premiers efforts sur l'ouverture de cliniques et sur la mise de contraceptifs à la disposition des couples. La faible efficacité de cette politique amène un changement de tactique au cours du troisième plan indien (1961-1966) : extension du réseau de centres de planification familiale sur tout le territoire, campagnes de sensibilisation ...

Bien que le choix de la méthode anti natale soit, en principe, libre, l'accent est mis sur le dispositif intra-utérin (qui a connu un vif succès dans les petits pays d'Asie) et sur la stérilisation. Le programme DIU² échoue et l'objectif d'un taux de natalité de 25 ‰ en 1973 ne peut être réalisé.

En 1974, l'objectif est révisé à la hausse (taux de natalité : élévation de l'âge minimum légal au l'exemple le plus connu) ainsi qu'une variété d'aides en nature ou d'avantages divers, tels mariage (de 15 à 18 ans pour les filles et 18 à 21 ans pour les garçons), augmentation des primes en cas de stérilisation (masculine ou féminine)... Certains Etats décident même de pénaliser les parents d'au moins trois enfants (quelque fois deux) si aucun des deux ne s'est fait stériliser. L'installation massive de camps de vasectomie – des campagnes de stérilisation ont lieu à l'occasion de kermesses ! – conduit à un dépassement des objectifs en termes de stérilisation, mais l'échec électoral du Parti du Congrès marque l'abandon de cette « politique d'un volontarisme aveugle ».

Les objectifs démographiques sont à nouveau révisés à la fin des années 70. Aujourd'hui, les programmes de planification familiale s'insèrent dans le plan de développement économique et social.

Jacques Véron, *Populations et sociétés*, n° 183, INED. Septembre 1984.

² : Dispositif Intra-Utérin

Sujet 2 : L'investissement est-il seulement créateur d'emplois ?

Document 1 : Les trois formes d'investissement

On distingue habituellement les formes de l'investissement en fonction des effets attendus sur la structure productive.

- L'investissement de capacité correspond à une augmentation de la capacité de production. On installe de nouvelles machines, une nouvelle chaîne de montage... pour répondre à une augmentation de la demande.
- L'investissement de remplacement représente l'acquisition de machines dans le but de renouveler le capital usé ou obsolète. C'est ce que les entreprises appellent l'amortissement, et la comptabilité nationale, la consommation de capital fixe.
- L'investissement de productivité ou de rationalisation a pour objet d'accroître l'efficacité du travail humain. Il s'agit parfois de remplacer les hommes par des machines ou d'augmenter la productivité du travail.

Dans la réalité les trois formes ont souvent tendance à se recouvrir. Il n'est pas toujours possible de séparer, dans une opération donnée, ce qui correspond à l'augmentation de la productivité et qui renvoie à une hausse de la capacité productive.

P-A. CORPRON, « Investissement », Les Cahiers Français, n°279, janvier-février 1997.

Document 2 : Le taux d'investissement évolue

Il y a certes un ralentissement des taux d'investissement entre le début des années 70, qui clôt la période dite des « trente Glorieuses », et les décennies suivantes. Mais est-ce si surprenant ? Dans un marché en forte croissance, où les besoins d'équipement de base étaient loin d'être satisfaits, Etats, ménages et entreprises investissaient sans trop se poser des questions. On augmentait les capacités de production afin de répondre à la demande. Après la cassure du premier choc pétrolier, la croissance devient plus lente, la concurrence plus vive ; les entreprises développent alors les investissements de productivité, afin d'abaisser les coûts unitaires. Les taux d'investissement de 25 à 30% de la montée en puissance industrielle ne sont plus le lot de pays comme la France, ils se sont déplacés vers l'Asie, le Japon d'abord ensuite la Corée et les « tigres » asiatiques.

S. GHERARDI, « Les mystères de l'investissement », Le Monde, 11 novembre 1997.

Document 3 : Des investissements plus ou moins créateurs d'emplois.

Dans le cadre d'un investissement de capacité, l'emploi a toutes les chances de progresser. La question est délicate pour l'investissement de productivité. Si on se place dans une perspective historique, depuis la révolution industrielle, il est évident que l'introduction du progrès technique, par le biais de l'investissement de productivité, ne s'est pas traduite par une réduction de l'emploi. Elle s'est faite parallèlement à une augmentation la population active et surtout elle s'est accompagnée d'une réduction générale du temps de travail.

A court terme, l'investissement de productivité peut provoquer du chômage. Certes, il crée des emplois dans les secteurs qui produisent les nouveaux biens d'équipement, mais il contribue souvent à en détruire dans les secteurs traditionnels. Rien ne permet d'affirmer que les deux phénomènes se compensent. De plus les qualifications nécessaires pour les nouveaux emplois ne correspondent pas nécessairement à celles des emplois supprimés.

Des investissements ou des emplois ? La question générale de la machine créatrice ou destructrice d'emploi, posée dès le XIX^e siècle, n'est donc pas résolue. La vision optimiste prévaut dans le long terme, mais c'est dans le court terme que vivent les individus soumis aux destructions d'emploi.

P-A. CORPRON, Cahiers Français, n°279, janvier-février 1997

CASTORS	Exercices de révisions n°1	2019
Comptabilité et Commerce		

Dossier n°1 : Etat de Rapprochement Bancaire

Vous êtes chargé d'effectuer le rapprochement bancaire puis enregistrer au journal.

Libellés	D	C
Solde à nouveau	1 000 000	
Chèque n°57	148 000	
Frais informatique		25 000
Remise à l'encaissement CHQ 04	200 000	
Virement client LY	120 000	
Remise à l'encaissement de CHQ 05	300 000	
Chèque n°58		85 000
Chèque n°59		96 000
Solde		

Relevé bancaire (extrait de compte)

Libellés	D	C
Solde à nouveau		800 000
Encaissement de chèque n°01		832 000
Chèque n°55	148 000	
Chèque n°56	209 000	
Encaissement chèques		500 000
Virement client LY		120 000
Chèque n°57	148 000	
Domiciliation MALIGAZ (dont TVA 18%)	76 700	
Bordereau d'escompte traite n°10, net		531 810
Chèque n°58	85 000	
Solde		

Informations complémentaires

- Nominal de la traite n°10 escomptée à 60 jours aux conditions suivantes : escompte 6%, frais 1 600 F durée TAF 17%.
- Le chèque n°54 de 300 000F n'est pas encore présenté à l'encaissement

Travail à faire :

- 1.- / Effectuer l'état de rapprochement antérieur
- 2.- / Effectuer l'état au 31 décembre puis passer les écritures au journal.

Dossier n°2 : Effet de commerce

Le portefeuille des effets de **MALI PLUS** comprend les effets suivants :

Les effets à recevoir :

Effets **LC n°08** tiré sur **DIA**, de 1 500 000F au 30 juin N

Effets **LC n°09** tiré sur **KONE**, de 2 700 000F au 15 août N

Les effets à payer :

Effets **LC n°903** accepté de **KANTE** à échéance du 15 juillet N, de montant 2 100 000F.

Effets **LC n°904** accepté de **FOF** à échéance du 31 juillet N, de montant 900 000F.

Les opérations ci-dessous ont été réalisées :

- **Le 03 juin N**, tiré la lettre de change **L.C. n°10** sur KARA à échéance du 22 juillet N, relatif à une vente à crédit de marchandise (il y a 5 jours) de 7 200 000F remise 5%, TVA 18%. Le comptable a été déjà enregistrée la facture.
- **Le 05 juin N**, accepté la **LC n°905** de **KONE** à échéance du 22 août N, relatif à un achat à crédit de marchandise (il y a 2 jours) de 1 400 000 F remise 10%, TVA 18%, il a été réglé au comptant par chèque 486 800F . Le comptable a déjà enregistré la facture d'achat et le règlement.
- **Le 06 juin N**, endossé la **L.C. n°08** au profit du fournisseur CAMIS ;
- **Le 08 juillet N**, l'effet **LC n°09** est négocié à la **BDM.SA** aux conditions suivantes : escompte 9% commission 12 350 F et TAF sur agio 17%.
- **Le 10 juillet N**, réception de l'avis de crédit n°0088AV relatif à la remise du 08/07/N.
- **Le 21juillet N**, remise à l'encaissement à la BDM.SA de la **LC n°10** est remis à l'encaissement ;
- **Le 24 juillet N**, réception de l'avis de crédit relatif à la remise du 21 juillet N : commission 29 250F dont la taxe sur commission 4 250 F ;
- **Le 02 août N**, réception de l'avis de débit de la BDM-SA relatif à la LC n°904.
- **Le 15 août N**, réception de l'Avis de Débit impayé relatif à la LC n°09 revenu impayé à la négociation : frais impayé 18 000F et TAF 17%.

Enregistrez toutes les opérations dans le journal de la Société (du 03 juin au 15 août).

Dossier n°3 : Amortissement

Balance après inventaire 31/12/2018

231	Bâtiment	24 644 000
245	MT	24 112 000
2831	Amortissement bâtiment	10 450 000
2845	Amortissement MT	13 360 000

Informations complémentaires :

- **Bâtiment, amortit en linéaire, même durée de vie :**

Logement : 10 000 000F mis en service le 01/01/2001, a cessé d'être amorti depuis 2017.

Atelier : 12 000 000F mis en service le 01/04/2018. 5%

- **Matériel de transport : le poste est amorti sur 10 ans**

Voiture de tourisme : 7 000 000F HT, Droit de Douane 1 000 000F, Droit d'enregistrement 2 000 000F, TVA 18% mis en service il y a 15 ans.

Camion de livraison Renault : 7 434 000F TTC, TVA 18%, mis en service courant 2016.

Camion Peugeot : mis en service le 19 mars 2018.

1.-) Calcule le taux d'amortissement de bâtiment

2.-) Retrouve la date de mise en service du camion Renault. Rép : 2014 – juin - 10

Rép : 1.-) taux 5% 2.-) 17 mai 2016

CASTORS	Exercices de révisions n°2	2019
Comptabilité et Commerce		

Dossier n°1 : Rapprochement

Les opérations inscrites sur le compte 521 BDM SA pour le mois de décembre 2017 sont les suivantes:

Dates	Libellés	Débets	Crédits
01/12	Solde à nouveau		
02/12	Domiciliation échue, traite n°5		400 000
03/12	Virement du client CISSE	215 000	
04/12	Encaissement du chèque n° 01375	235 000	
08/12	Chèque n° 135 à DIAL		220 000
16/12	Chèque n° 136 à TRAORE		145 000
20/12	Encaissement du chèque n° 1685	250 000	
28/12	Annulation chèque n° 131		-125 000
31/12	Solde débiteur		

A la même date, le relevé de compte reçu de la BDM SA est le suivant

Dates	Libellés	Débets	Crédits
01/12	Solde à nouveau		
02/12	Chèque n° 133	110 000	
03/12	Chèque n° 134	95 000	
08/12	Chèque n° 132	185 000	
14/12	Chèque n° 135	222 000	
17/12	Encaissement du chèque n° 1685		250 000
18/12	Chèque n° 130	145 000	
27/12	Bordereau d'encaissement, traite n°8, net (1)		329 525
26/12	Domiciliation TELECEL (dont TVA 18%)	30 680	
28/12	Encaissement du chèque n° 038950		300 000
31/12	Solde créditeur	1 551 845	

(1) **Traite n°08** est présentée à l'encaissement : commission 5% et TAF 17%

Les opérations de l'extrait sont considérés justes.

Consigne :

- 1.-/ Retrouve les soldes à nouveau et effectue l'état de rapprochement antérieur
- 2.-/ Effectue l'état au 31 décembre puis passe les écritures au journal.

Dossier n°2 : Effets de commerce

15-03 : TRAORE adresse à **DIARRA** la Facture n°12 : marchandise (?), remise 5% TVA 18%.

17-03 : Pour mobiliser la créance, **TRAORE** tire la traite LC n°81 acceptée par **DIARRA**, montant (?), échéance le 15 avril.

15-04 : TRAORE remet à l'encaissement à la BMS la LC n°81 ;

16-04 : TRAORE reçoit l'Avis de crédit d'encaissement relatif à la LC n°81 : net porté au crédit 13 418 538 F, Commission 28 600F et TAF 4 862 F.

Consigne : Reconstitue la facture. Passe les écritures au journal de TRAORE et DIARRA

Dossier n°3 : Amortissement

A.- Une machine est mise en service le 20 août 2014 et apparaît dans la balance avant inventaire au 31 décembre 2018 pour une valeur comptable nette de 7 134 000 F. Elle est amortie au taux linéaire de 15%.

Détermine sa valeur d'origine.

B.- Un Camion est mis en service le 18 mars 2016 et apparaît dans la balance après inventaire au 31 décembre 2018 pour une valeur comptable nette de 18 179 000 F. Elle est amortie sur 10 ans.

Détermine sa valeur d'origine.

C.- Une machine-outil acquise 39 600 000 F HT le 10 août 2016, figure dans le bilan de fin d'exercice au 31/12/2018 pour une valeur comptable de 30 129 000 F.

Détermine son taux d'amortissement.

D.- Au Bilan du 31-12-2018, on peut lire :

Actif	Brut	Amortissement	Net
Matériel de transport	3 240 000	1 397 250	1 842 750

La dotation au 31 décembre 2018 est de 405 000 F

Déterminer sa date de mise en service et son taux constant d'amortissement.

E.- Une machine industrielle dont la valeur d'origine est de 12 960 000 F HT est amortie sur 8 ans linéairement. Elle apparaît dans le bilan au 31-12-2018 pour une valeur comptable nette de 5.602.500F. Quelle est sa DMS ?

F.- Mr X a acheté deux voitures pour une valeur totale de 9 000 000 F HT

- Une voiture Mercedes le 01 -01-2015
- Une voiture OPEL le 01-10-2016

Le **31-12-2018**, avant inventaire la somme des amortissements de ces deux véhicules s'élève à 1 450 000 F, les deux véhicules sont amortissables de façon constante sur 5 ans.

Détermine la Vo de chacun des deux véhicules.

G.- Une entreprise a acquis une voiture pour la somme de 6 000 000F HT. Le 31-12-2018, après inventaire, les amortissements cumulés pour cette voiture s'élèvent à 3 375 000F.

Quelle est la DMS de cette voiture sachant que le taux est de 25% ?

CASTORS	Exercices de révisions n°3	2019
Comptabilité et Commerce		

Dossier n°1 : effets de commerce

Vous êtes employé (e) au service commercial de l'entreprise MALI-SADIO. Vous adressez les relevés de deux factures donnés en annexe 1 à un client. Ce client vous propose les conditions suivantes :

MALI – SADIO DOIT : CAMARA 15-04-2019 Facture n°023		CISSE DOIT : MALI – SADIO 25-04-2019 Facture n°106	
Marchandises		Marchandises	
Remise 7%		Remise 2%	
Net commercial		Net commercial	
TVA 18%		TVA 18%	
Net à payer		Net à payer	
Arrêté la présente facture à la somme de :		Arrêté la présente facture à la somme de :	

26-04 : Pour mobiliser sa créance engendrée par la facture n°023, MALI – SADIO :

- Reçoit un chèque de montant 1 623 360 F de CAMARA, puis
- Tire la LC n°90 de montant 5 400 000F, échéance le 24 juin, que CAMARA accepte le même jour.

28-04 : Pour mobiliser sa dette engendrée par la facture n°106, MALI – SADIO :

- Signe un chèque de montant 1 437 920 F à l'ordre de CISSE, puis
- Souscrit le Billet à Ordre BO n°27 de montant 1 800 000 F, échéance le 31 mai.

01-05 : MALI-SADIO négocie la LC n°90 à la BDM-SA aux conditions suivantes : escompte 6%, commission 11 400 F et TAF 17%.

03-05 : MALI-SADIO reçoit de la BDM-SA l'Avis de crédit relatif à la LC n°90

01-06 : MALI-SADIO reçoit l'Avis de Débit de domiciliation échue du BO n°27 domicilié à la BMS

26-06 : CAMARA reçoit l'Avis de Débit de domiciliation échue de la LC n°90.

Consigne :

1.-) Complète les factures

2.-) Enregistre au journal de MALI-SADIO.

Dossier n°2 : Comptabilité analytique

L'entreprise FARIFONI fabrique un produit P à partir de matière M. L'extrait des données du mois :

Achat du mois	120 litres à 300 F le litre
Stock au début du mois :	
• Matières M	80 litres à 340 F le litre
• Produit P :	2 000 unités pour 32 900 F
Consommation des matières :	150 litres
MOD de l'atelier de production	2 h 30 mn à 5 000F l'heure
Frais d'atelier de production	4 000 F par heure de MOD
Frais d'approvisionnement	5000 F l'hectolitre acheté
Frais de distribution	50 F pour les 100 unités vendues
Production du mois	7 000 unités
Vente du mois :	8 000 unités à 20F
La sortie de stock est valorisée par la méthode FIFO.	

Travail à faire : Présenter et calculer dans des tableaux successifs

Dossier n°3 : Acquisitions de biens - Amortissements

A.-) Acquisitions de biens

Au cours de l'exercice 2018, la Société **HAIDARA-MALI** a effectué les opérations suivantes :

- **Le 07/02/2018**, acquisition d'une Mercedes (tourisme) 4 720 000F TTC, droit de douane et de transit 500 000F HT, TVA non récupérable 18%..
- **Le 03/04/ 2018**, acquisition de machine M : prix d'achat 8 260 000 F TTC, frais d'installation 290 000 F HT, TVA 18%.
- **Le 6/06/ 2018**, achat de 30 titres SOTRA-MALI (participation) au prix unitaire de 80 000 F, frais d'achat 4 % du prix d'achat, TAF 17%.
- **Le 20/06/ 2018**, achat d'actions MALITEL (titres de placement) au prix unitaire de 25 000F, prix d'achat total de 1.750.000F, commission 1.500F par titre, TAF 17%

B.-) Amortissements

Vous disposez de la balance avant et après inventaire au 31-12-2018 de la société TOLO

		Avant inventaire		Après inventaire	
2131	Logiciel	252 000		252 000	
231	Bâtiments	14 000 000		14 000 000	
245	MT	3 240 000		3 240 000	
2813	Amort Log		119 980		170 380
2831	Amort Bât		4 340 000		4 900 000
2845	Amort MT		387 000		711 000

Consigne :

- 1.- Calculer les différents taux d'amortissement constant
- 2.- Déterminer les différentes dates de mise en service

Dossier n°4 : Rapprochement bancaire

Faire le rapprochement bancaire de la société «**SOUNT**» au 31 décembre 2018

Compte « 521 BDM-SA »			Compte « entité » reçu de la BDM-SA		
Libellés	Débit	Crédit	Libellés	Débit	Crédit
Solde à nouveau			Solde à nouveau		
Domiciliation échue		510 000	CHQ n°55	350 000	
Virement SY	430 000		Encaiss. de CHQ 02		740 000
CHQ n°56 O/KY		213 000	CHQ n°56	233 000	
Coupons échus	170 000		Prélèvement EDM (TVA)	63 720	
CHQ n°57 O/CISSE		317 000	Escompte traite (1)		485 960
Solde débiteur			Solde créditeur		

(1) La traite (LC) est négociée à 60 jours : escompte 9% commission 4 500 F et TAF 17%

Consigne :

Retrouve les deux soldes à nouveau (celui de 521 Banque est le double de l'extrait)

Présente l'état de rapprochement antérieur

Présente l'état de rapprochement au 31-12-2018 puis les écritures au journal.